



## Changement de nom de famille

Par **yazid76**, le **18/09/2009** à **02:19**

Bonjour,

je porte le nom de mon beau père qui ma reconnu, je voudrai porter le nom de mon père biologique qui est décédé. toute la famille de mon père biologique vie en algérie et peut attester que je suis de leur famille, ainsi que ma mère. Cela est il possible? et si oui quel procedure dois je entamer.

comment prouver la filiation mis a part le fait de faire des attestations. la prise de sang (adn) est elle valable?